



TOURNOI INTERNATIONAL BENJAMINS TOP 12

REGLEMENT 2009

ARTICLE 1

Pour respecter la note de la FFR sur les écoles de rugby concernant les tournois «Moins de 13 ans» et «Moins de 15 ans» Voir

www.ffr.fr/index.php/ffr/rugby_francais/ecoles_de_rugby/

le niveau de notre tournoi a été défini, afin de veiller à l'intérêt sportif et à la sécurité des joueurs.

Le TOP 12 Rodez Ovale est un tournoi international «Moins de 13 ans» de niveau A

Ce sont les Comités départementaux (*pour les clubs aveyronnais*) et territoriaux (*pour les autres clubs français*) qui décideront de donner l'autorisation de participation au club demandeur, en fonction de la correspondance de l'équipe qui doit participer avec le niveau du tournoi. Le Stade Rodez Aveyron décide ou non d'inviter un club intéressé, à condition que celui-ci remplisse la condition précitée.

Dès son arrivée, un responsable de chaque club devra remettre les licences des joueurs participants ou une copie des A.S. en cours de validation, au superviseur du tournoi.

La participation au «TOP 12 Rodez Ovale» implique que chacun des joueurs :

- soit titulaire d'une licence F.F.R. (*ou d'une fédération étrangère reconnue par la F.F.R.*) en cours de validation et bénéficie, de ce fait, de l'étendue des garanties négociées auprès de l'assurance G.M.F.,

- remplisse les conditions pour jouer dans la catégorie d'âge «moins de 13 ans »

Un responsable de chaque club devra compléter la liste des joueurs présents au tournoi et se verra, notamment, remettre une nouvelle copie du règlement du tournoi.

ARTICLE 2

REGLES DU JEU

Il sera fait application du règlement fédéral établi pour la catégorie des joueurs de «moins de 13 ans», c'est-à-dire du RUGBY DIGEST. Vous trouverez, en annexe «A1», un rappel des règles en vigueur.

La durée totale du temps de jeu sera inférieure ou égale à quarante minute (40 ') pour chaque équipe engagée.

LA SECURITE DU JOUEUR

Des équipes de secouristes seront prêtes à intervenir et dispatchées sur l'aire du tournoi

L'accès des terrains sera réservé exclusivement aux joueurs, éducateurs, accompagnateurs et toutes personnes munies de chasubles fournies par l'organisation (**5 chasubles seront fournies par équipe**). L'entrée des terrains sera filtrée par nos soins.

En jeu, stricte application des règles du Rugby Digest concernant les actions mettant en cause la sécurité du joueur.

L' ARBITRAGE

Il est assuré, en **conformité avec le Rugby Digest**, par un éducateur (*ou un arbitre agréé par le Comité Départemental de l'Aveyron*) assisté d'un jeune joueur. Ces arbitres seront choisis par le superviseur du tournoi.

En cas de litiges, le responsable de plateau tranchera.

Le chef de plateau fera, à l'issue de chaque match, un rapide commentaire sur l'arbitrage avec le trio d'arbitres.

LES AIRES DE JEU

Conformément au Rugby Digest

Chaque aire de jeu sera de 56 x 40 mètres.

Chaque aire de jeu, ainsi que toutes les lignes (En-but, essai, 5 mètres, milieu ...) seront tracées par les soins des services techniques de la mairie de Rodez.

ARTICLE 3

SCHEMA DU DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le présent tournoi se déroulera en deux phases, avec 40 équipes au départ, réparties en 8 poules de 5.

A. La première partie du tournoi, dite «phase qualificative»

Elle se déroulera sur le complexe sportif de Vabre.

Les équipes seront réparties en huit poules de cinq équipes et joueront des matchs d'une durée de cinq minutes (5 ').

Il sera attribué, au niveau du classement :

Trois points (3 points) pour un match gagné,

Deux points (2 points) pour un match nul,

Un point (1 point) pour un match perdu.

Tout forfait ou arrêt de rencontre imputable à une équipe entraînera, pour celle ci, l'attribution de zéro point (0 point) au titre de ce match.

A l'issue des matchs de cette première phase, et dans chaque poule, les équipes seront classées en fonction du nombre de points acquis, puis, en cas d'égalité :

- **En premier lieu** et conformément aux directives fédérales sont pris en compte les sanctions encourues soit par les joueurs soit par les éducateurs.

- **En second lieu**, et si besoin, par le résultat de l'opposition directe des équipes classées à égalité de points lors de leur match de poule

exemple : A et B à égalité de points à l'issue des matchs de poule. En match de poule A bat B par 2 essais à 1. Les points de classements attribués pour cette seule rencontre sont alors décisifs pour départager ces deux équipes),

- **En troisième lieu**, et si besoin, par le goal-average général (*différentiel entre le cumul des essais marqués et encaissés*),

- En quatrième lieu, et si besoin, par le nombre d'essais marqués sur l'ensemble des matchs de poule,

- **En cinquième lieu**, et si besoin (*en cas d'égalité parfaite pour les quatre précités*), par un tirage au sort effectué en présence d'au moins un représentant de chaque équipe concernée.

Les équipes classées «premières» dans chaque poule seront classées du rang 1 au rang 8 (d'après les résultats obtenus à l'issue de l'ensemble des rencontres de la phase qualificative) selon les critères suivants :

1^{er} Nombre de points de classement

2^{ème} En cas d'égalité au 1^{er} critère, prise en compte des sanctions encourues soit par les joueurs soit par les éducateurs

3^{ème} En cas d'égalité au 2^{ème} critère, prise en compte du goal-average général,

4^{ème} En cas d'égalité au 3^{ème} critère, prise en compte du nombre d'essais marqués sur l'ensemble des matchs de poule,

5^{ème} En cas d'égalité au 4^{ème} critère, au tirage au sort effectué en présence d'au moins un représentant de chaque équipe concernée.

Les équipes classées secondes de chaque poule, seront classées du rang 9 au rang 16 selon les mêmes critères que ceux définis pour celles classées premières.

B. La seconde partie du tournoi, dite « phase finale »

1. Le trophée « TOP 12 – Rodez Ovale » et trophée OVALIX

Chacune de ces rencontres sera d'une durée de cinq minutes (5').

Les équipes classées du rang 1 au rang 16 seront qualifiées pour les 1/8 de finale.

Ceux-ci mettront aux prises :

l'équipe classée n°1 contre l'équipe classée n°16, (match 1)

l'équipe classée n°2 contre l'équipe classée n°15, (match 2)

l'équipe classée n°3 contre l'équipe classée n°14, (match 3)

l'équipe classée n°4 contre l'équipe classée n°13, (match 4)

l'équipe classée n°5 contre l'équipe classée n°12, (match 5)

l'équipe classée n°6 contre l'équipe classée n°11, (match 6)

l'équipe classée n°7 contre l'équipe classée n°10, (match 7)

l'équipe classée n°8 contre l'équipe classée n°9. (match 8)

Les 8 éliminées des 1/8 de finales se rencontreront en 2 poules de classement de 4 équipes.

Les équipes gagnantes des 1/8 de finales disputeront les ¼ de finales suivant le tableau ci-dessous

Vainqueur match 1 contre vainqueur match 8, (match 1)

Vainqueur match 2 contre vainqueur match 7, (match 2)

Vainqueur match 3 contre vainqueur match 6, (match 3)

Vainqueur match 4 contre vainqueur match 5. (match 4)

Les 4 équipes éliminées en ¼ de finale disputeront le Trophée OVALIX suivant le tableau suivant,

½ finales :

Perdant match 1 contre perdant match 4

Perdant match 2 contre perdant match 3

Petite finale entre les perdants des ½ finales

Finale entre les vainqueurs des ½ finales

En cas d'égalité au score, à l'issue d'un 1/8, d'un 1/4, d'une ½ demi-finale, d'une finale ou match de classement sera qualifiée l'équipe dotée du meilleur rang de classement lors de la phase qualificative du matin.

Tout forfait ou arrêt de rencontre imputable à une équipe entraînera, pour celle-ci, la perte automatique du match.

2. Autres challenges

Les équipes classées du 17^{ème} rang au 40^{ème} rang, à l'issue de la phase qualificative, se rencontreront dans six poules spécifiques à savoir :

1^{ère} poule, équipes classées du 17^{ème} au 20^{ème} rang

2^{ème} poule, équipes classées du 21^{ème} au 24^{ème} rang

3^{ème} poule, équipes classées du 25^{ème} au 28^{ème} rang

4^{ème} poule, équipes classées du 29^{ème} au 32^{ème} rang

5^{ème} poule, équipes classées du 33^{ème} au 36^{ème} rang

6^{ème} poule, équipes classées du 37^{ème} au 40^{ème} rang.

Chacun des matches de poule sera d'une durée de six minutes (6').

Il sera attribué, au niveau du classement :

Trois points (3 points) pour un match gagné,

Deux points (2 points) à chaque équipe, lors de match nul,

Un point (1 point) en cas match perdu.

Tout forfait ou arrêt de rencontre imputable à une équipe entraînera, pour celle-ci, l'attribution de zéro point (0 point) au titre de ce match.

A l'issue de ces rencontres, les équipes seront classées, du rang 1 au rang 4, en tenant compte des seuls résultats obtenus lors de cette nouvelle compétition. Pour ce faire, il sera tenu compte des critères suivants :

1^{er} Nombre de points de classement acquis lors des matchs.

2^{ème} Prise en compte des sanctions encourues soit par les joueurs soit par les éducateurs

3^{ème} En cas d'égalité au 2^{ème} critère, prise en compte du goal-average général.

4^{ème} En cas d'égalité au 3^{ème} critère, prise en compte du nombre d'essais marqués sur l'ensemble des matchs de la poule.

5^{ème} En cas d'égalité au 4^{ème} critère, tirage au sort effectué en présence d'au moins un représentant de chaque équipe.

ARTICLE 4

Tout litige ayant trait à la compétition sera tranché par le superviseur du tournoi qui aura seule autorité en la matière. Il est instamment demandé aux éducateurs et aux joueurs de **respecter les décisions des arbitres** et de faire preuve d'un esprit sportif et de courtoisie en toutes circonstances.

ARTICLE 5

Tous les clubs participants s'engagent à assister à la remise des prix, les récompenses pour les participants étant distribuées obligatoirement à ce moment-là.

Le club vainqueur du tournoi s'engage à remettre en jeu son trophée lors de la prochaine édition.

ARTICLE 6

Le club participant, s'engage à respecter ce règlement.

Nom du club :

Le représentant du club

NOM:

Prénom :

Date : **Signature :**

STADE RODEZ AVEYRON

TOURNOI INTERNATIONAL BENJAMINS - TOP 12

Domaine de Vabre 12850 Onet-le-Château - www.top12-rugby.com